

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 75

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 janvier 1960

Numéro JO
n° 2 du 29/02/1960

Date du numéro
29 février 1960

TEXTE INTÉGRAL

Le contrat de rengagement du Milicien de 1^{re} Classe Bile Iftin, Mle 1775, de la 2^e Compagnie de Milice, n'est pas renouvelé pour mauvaise manière habituelle de servir; l'intéressé sera libéré et rayé des contrôles de la Mûlice le 16 janvier 1960, date d'expiration de son contrat en cours, il recevra le certificat de libération. Les droits à solde, vivres et permission, seront liquidés par les soins de la 2^e Compagnie de Milice.